

Portrait social

Caf de l'Ariège



Cafdata



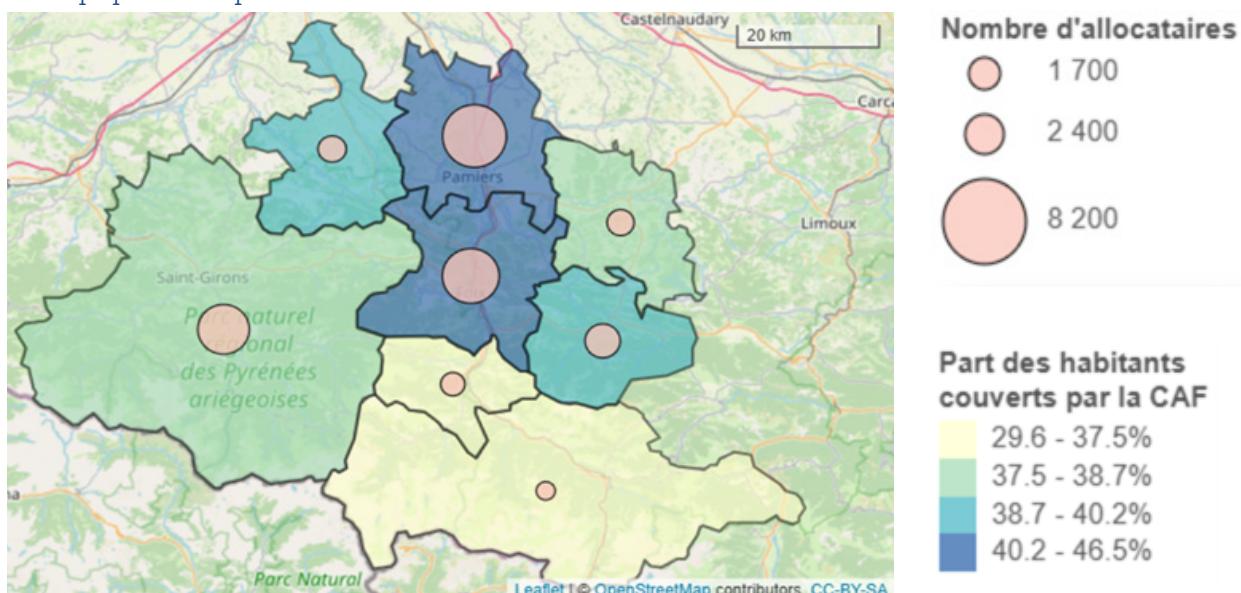
En Ariège, **63 772 habitants** sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit **41,1 %** de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie de 29,6 % à 46,5 % selon les communautés de communes.

Le département se caractérise par une proportion moins importante de familles avec enfants (43,5 % en Ariège, 49 % au niveau national) dont 39 % sont des familles monoparentales (32 % au niveau national).

246 étudiants bénéficient d'une aide, soit 1 % de l'ensemble des allocataires (5 % au niveau national).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à la réduction des inégalités de revenu. **18,6 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales** (15 % au niveau national).

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf.



Sources : Caf 30/06/2024 donc sans les allocataires ne percevant que l'allocation de rentrée scolaire. Insee RP 01/01/2022

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/s_ben_com_f/table/

Portrait social

Caf de l'Ariège



Petite enfance



Enfance et parentalité



Logement et cadre de vie



Solidarité et insertion



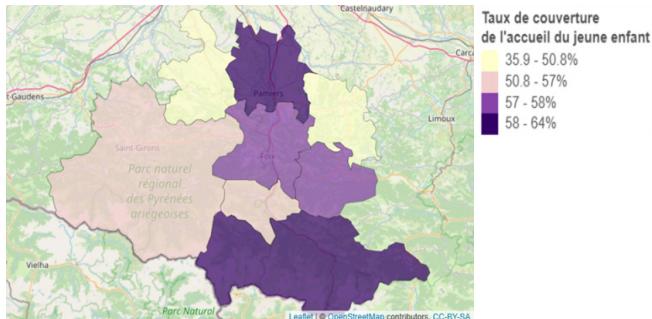
Zoom sur l'évolution du nombre d'allocataires par type de prestation



Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en 2022

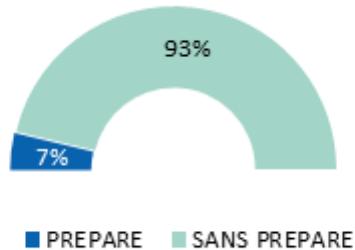


Sources : Éducation nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoss, Drees, Msa 2022 © IGN
© Geofla 2.0.2022

La Caf de l'Ariège soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles.

En 2022, **2 100 places sont disponibles pour les familles**. L'Ariège, avec **57 places offertes pour 100 enfants**, se classe en dessous du niveau national (60,3% au niveau national).

Enfants couverts par la prestation



Source : Caf 2024

Sur le département, les assistants maternels proposent 920 places, soit **44.5 % de l'ensemble des places offertes** (52 % au niveau national).

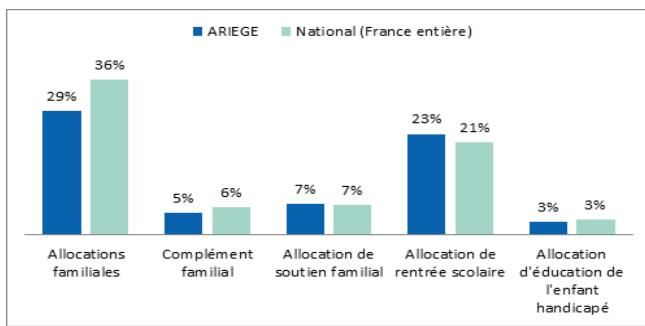
Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : **230 enfants ont des parents qui la perçoivent, soit 7,4 %**.



Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

Proportion d'allocataires concernés par ces prestations



Source : Caf 2024

- 28,5 % des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 5 % obtiennent un complément familial,
- 23 % reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,
- 7 % perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- 3 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

Les structures financées en 2024



Source : Caf 2024

La Caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

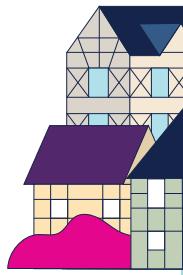
Reap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

Laep : Lieux d'accueil enfants-parents

Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/tccouv_pe_nat/table/?disjunctive.annee

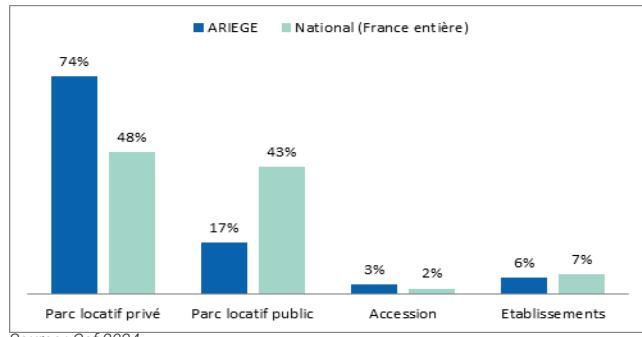




Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement.

Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2024

Au mois de juin 2024, **12 300 foyers** ariégeois reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **22 140 personnes**, soit **14,3 % de la population** totale du département. L'Ariège se caractérise par une proportion moins importante de bénéficiaires d'aides au logement dans le parc locatif public (17,4 % en Ariège, 43 % au niveau national).

Montant moyen d'aide au logement selon la structure du parc

	Ariège	National
parc Locatif Privé	245€	238 €
parc Locatif Public	216€	220 €
Accédants	172€	183 €
Etablissement	193€	218 €

Source : Caf 2024

Les montants moyens de l'aide au logement pour le parc locatif public sont légèrement inférieurs en Ariège par rapport à la moyenne nationale, avec des écarts de -4 € ; à l'inverse les montants moyens de l'aide au logement pour le parc locatif privé sont supérieurs en Ariège par rapport à la moyenne nationale (+7 €).



Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par :

- le versement du Revenu de Solidarité Active (RSA) à **6 200 foyers** sur le territoire ariégeois.
- **11 500 allocataires** ariégeois bénéficiaires de la Prime d'Activité, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi, soit 38,4 % des foyers allocataires ariégeois (33 % au niveau national).

Également incitative à la reprise d'une activité, la Prime d'Activité est cumulée au RSA pour 1 640 foyers en 2024. **3 240 personnes** souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (Aah). 59 % d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein (59 % au niveau national)

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active

6 200
BÉNÉFICIAIRES
DU RSA

14 %
DES BÉNÉFICIAIRES
ONT MOINS DE 30 ANS

63 %
SONT DES PERSONNES
ISOLÉES

8 %
SONT DES FAMILLES
BÉNÉFICIAIRES DE LA
MAJORIZATION ISOLEMENT*

* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/al_s_type_parc_com_f/table/



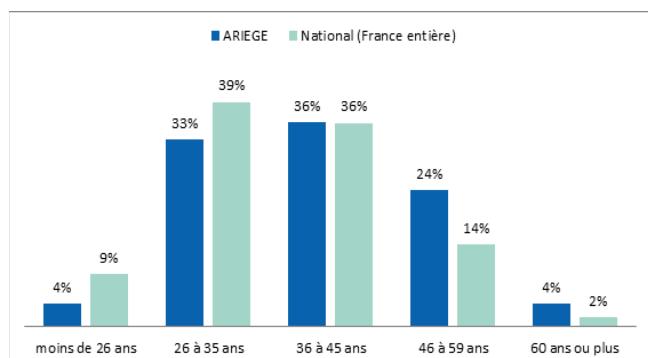
ZOOM | AVVC

Aide d'urgence pour les Victimes de Violences Conjugales

101 personnes ont perçu l'Aide d'urgence pour les Victimes de Violences Conjugales en Ariège, entre décembre 2023 et novembre 2024. Elles ont été au nombre de 35 085 sur la France entière. 54% des bénéficiaires AVVC vivent en milieu urbain (76% au niveau national). Sur ces douze mois, le montant total versé pour cette aide dans le département a été de 87 300€, pour un montant moyen par bénéficiaire de 864€ (890€ en moyenne nationale).

Une nouvelle aide existe, pour les victimes de violences conjugales, depuis le 1er décembre 2023. L'expression « violences conjugales » désigne l'ensemble des violences (physiques, psychologiques ou économiques) commises au sein du couple par le conjoint, le concubin ou le partenaire pacifié, y compris lorsqu'ils ne cohabitent pas. Cette aide est versée même si la victime n'est plus en couple avec l'auteur présumé. En revanche, les violences intrafamiliales non conjugales n'entrent pas dans le périmètre de l'AVVC. La violence doit être attestée par la présentation d'un dépôt de plainte, d'un signalement adressé au procureur de la République ou d'une ordonnance de protection délivrée par le Juge aux affaires familiales. Cette aide ne peut être versée qu'une fois par période de 12 mois pour un même auteur des faits, ainsi au bout d'un an, la victime peut demander à nouveau l'aide. Le montant de la prestation dépend de la présence et du nombre d'enfants à charge et de la situation financière du bénéficiaire. Plus le revenu de la personne est élevé plus le montant de l'AVVC est minoré.

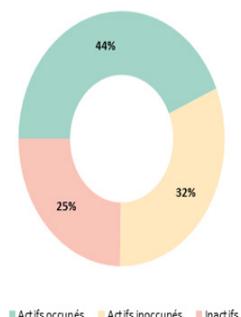
Âge des bénéficiaires et composition familiale



Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

- 33 % des bénéficiaires ariègeois ont entre 26 et 35 ans et 36 % entre 36 et 45 ans.
- 30 % des bénéficiaires n'ont pas d'enfant. La part des familles avec un enfant (35,6 %) est plus importante en Ariège qu'au niveau national (26 %), et inversement pour les familles de deux enfants et plus (35 % vs 44 %).
- 22 % des bénéficiaires ont au moins un enfant de moins de 3 ans (23 % au niveau national).

Activité des bénéficiaires



■ Actifs occupés ■ Actifs inoccupés ■ Inactifs

Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

44 % des allocataires de l'AVVC sont actifs avec un emploi. C'est moins que ce que l'on observe au niveau de la moyenne de la France entière (45%).

Précariété et Minima sociaux

	Part des bénéficiaires AVVC percevant le Rsa ou l'Aah	Part des bénéficiaires AVVC percevant la Ppa	Part des bénéficiaires AVVC sous le seuil de bas revenus
Ariège	49 %	38 %	68 %
France	37 %	35 %	57 %

Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

- 49 % perçoivent le RSA ou l'AAH, soit une proportion plus importante que le niveau national (37 %),
- 38 % sont bénéficiaires de la Prime d'activité (35 % au niveau national),
- 68 % vivent sous le seuil de bas revenu (57 % au niveau national).